



**École de
Renan
Sonvilier
Mt-Soleil**

**Mémento
2022-2023**

**Informations
destinées aux parents
des élèves**

Table des matières

Responsables.....	3
Organisation	4
HORAIRE DU 1ER JOUR D'ÉCOLE	5
Vacances et congés scolaires.....	6
Services	7
Santé / prévention / assurances.....	9
Concept OMPP	10
Transports scolaires.....	12
Patrouille scolaire de Sonvilier	14
Communication	15
Absences et dispenses.....	16
EJC-école à journée continue de Renan et Sonvilier	17
Internet à l'école	18
Vie à l'école	19
Index.....	20

RESPONSABLES

Directions

École de Renan :

Rue du Collège 5

2616 Renan

Virginie Favre-Bulle032 962 65 06 / 079 385 38 83

direction@ephaut-vallon.ch

Manoah Sigg.....032 962 65 06 / 077 461 49 74

manoah.sigg@ephaut-vallon.ch

École de Sonvilier

Place du Collège 1

2615 Sonvilier

Virginie Favre-Bulle..... 032 941 16 66 / 079 385 38 83

direction@ephaut-vallon.ch

Manoah Sigg.....032 941 16 66 / 077 461 49 74

manoah.sigg@ephaut-vallon.ch

École de Mt-Soleil

Montagne du Droit

2610 Mont-Soleil

Aurélien Broglie032 961 15 49

aurelien.broglie@ephaut-vallon.ch

Cercle de l'enseignement spécialisé (OMO)

Rue Agassiz 16

2610 Saint-Imier

Valérie Rytz.....078 604 26 08

direction.ompp@epsainti.ch

Inspecteur scolaire 16^{ème} arrondissement

Serge Büttiker

Conseillère municipale en charge de l'école de Renan

Ginette Winkler

Présidente de la commission scolaire de Renan

Aude Hämmerli

Conseillère municipale en charge des écoles de Sonvilier et Mt-Soleil

Tatiana Tanner

Président de la commission scolaire de Sonvilier

Christian Hug

Présidente de la commission scolaire de Mt-Soleil

Cornélia Steiner

ORGANISATION

Equipe pédagogique

Cycle 1	12HA	Sonvilier	Damaris Chopard
	12HB	Sonvilier	Marie-Claire Waecker / Valérie Lüthi
	12HR	Renan	Pascale Gerber
	3H	Renan	Anaëlle Jecker / Sélyane Cuenat
	4H	Sonvilier	Dany Minguely / Sélyane Cuenat
Cycle 2	345H	Mt-Soleil	Elodie Wiedmer / Joëlle Geiser Aurélien Broglie / Sabine Zeller
	5H	Sonvilier	Magali Delémont / Lise Genovese / Margrit Sager*
	6H	Sonvilier	Valérie Lüthi / Lise Genovese /Virginie Favre-Bulle / Marie-Claire Waecker*
	7H	Renan	Manoah Sigg / Moïra Jecker / Noémie Léchet / Sophie Berberat Solange Türler* / Manoah Sigg**
	8H	Renan	Noémie Léchet / Manoah Sigg Moïra Jecker / Sophie Berberat Solange Türler* / Manoah Sigg**
	678H	Mt-Soleil	Aurélien Broglie / Elodie Wiedmer / Joëlle Geiser / Sabine Zeller

* ACT/TA - ** Musique / Orchestre

Cours à option :

Top cuisine : Marie-Claire Waecker

Théâtre : Fiona Vuilleumier

Yoga : Juliane Heim Roulet et Amandine Wälti

Flûte : Sylvie Paratte

Cuisine : Elodie Wiedmer

Jeux : Aurélien Broglie

Natation / St-Imier (toutes les 3 semaines)

Classes de Renan/Sonvilier : Sabine Zeller / Solange Türler

Classe de Mt-Soleil : Sabine Zeller

HORAIRE DU 1ER JOUR D'ÉCOLE

ECOLE DE RENAN/SONVILIER

Lundi 22 août 2022	Matin	Après-midi
	9h00 – 11h45	Horaire habituel
Horaire des bus		
EP Sonvilier	8h45	
EP Renan	8h45	
La Cibourg	8h35	
Les Convers	8h25	
L'Envers de Sonvilier	8h30	
12H Mt-Soleil	8h28 (arrêt Isler/Joyce) 8h29 (arrêt Choffat/Amandine) 8h30 (arrêt Oppliger/Benoît) 8h32 (arrêt fromagerie/ Candyce, Livia) 8h35 (Abri Nat.Sauser/Shelly) 8h40 (Ecole/Ethan, Liam)	

ECOLE MT-SOLEIL

Lundi 22 août 2022	Matin	Après-midi
	9h00 – 11h50	Horaire habituel
Horaire du bus		
Mt-Soleil (1 ^{er} arrêt)	8h35	

REMARQUES

Les dix-heures sont offerts à tous.

Retour dès 11h45 : transport scolaire organisé.

Les horaires de bus et de piscine sont communiqués à la rentrée d'août.

Les cours à options et les leçons particulières à St-Imier (logopédie, psychomotricité, ...) commencent dès le lundi 29 août 2022.

Merci de votre indulgence et votre compréhension pour la mise en place des transports scolaires la première semaine. Il arrive parfois quelques couacs. En effet, il s'agit d'une semaine test pour les enfants et les conducteurs.

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

Jeûne fédéral :Lundi 19.09.2022

Vacances d'automne : Lundi 10.10.2022 au vendredi 21.10.2022

Journées PES : Mercredi 16.11.2022 et 22.03.2023

Vacances d'hiver : Lundi 26.12.2022 au vendredi 06.01.2023

Semaine blanche : Lundi 13.02.2023 au vendredi 17.02.2023

Vacances de printemps : Vendredi 07.04.2023 au vendredi 21.04.2023

Ascension : Jeudi 18.05.2023 au vendredi 19.05.2023

Lundi de Pentecôte :Lundi 29.06.2023

Vacances d'été : Lundi 10.07.2023 au vendredi 18.08.2023

Rentrée scolaire 2023-2024 :Lundi 21.08.2023

Foire de Chindon (Ecole de Mt-Soleil) :Lundi 04.09.2023

Jeûne fédéral :Lundi 18.09.2023

Vacances d'automne : Lundi 09.10.2023 au vendredi 20.10.2023

Vacances d'hiver : Lundi 25.12.2023 au vendredi 05.01.2024

Semaine blanche : Lundi 12.02.2024 au vendredi 16.02.2024

Vacances de printemps : Vendredi 29.03.2024 au vendredi 12.04.2024

Vacances d'été : Lundi 08.07.2024 au vendredi 16.08.2024

Rentrée scolaire 2024-2025 :Lundi 19.08.2024

Le jour du 1^{er} mai est férié chaque année

SERVICES

Dentiste scolaire, St-Imier : Ana Mendonça	032 941 47 41
Médecin scolaire, St-Imier : Christian Dyroff.....	032 942 20 70
Cabinet d'orthophonie-logopédie, St-Imier	032 941 38 21
Cabinet de psychomotricité, St-Imier	032 941 38 21
Service psychologique pour enfants, St-Imier	031 636 16 86

Bibliothèques

Sonvilier : Corinne Oppliger / Nadia Jenzer.....	032 941 12 30
<i>Ouverture publique : Lu 17h00-19h00 et Me 16h00-18h00</i>	
Renan : Anne Pinto / Christine Pulfer	032 962 65 08
<i>Ouverture publique : Lu 17h00-18h30 et Ma/Je 15h30-17h00</i>	

Education routière: Valérie Bissat

Domaine santé sexuelle (DSS) : santé bernoise www.santebernoise.ch

Infirmière scolaire + prophylaxie :

Susanne Chatelain

079 711 02 38

infirmierie@essimier.ch

Ce service s'adresse aux enfants des écoles de Renan, Sonvilier et Mont-Soleil, aux parents et aux enseignants.

Tournus régulier dans les trois écoles. Le principe de confidentialité est respecté.

Travailleur social en milieu scolaire :

Nadia Pellegrini

076 502 66 83

npellegrini@sasc.ch

Ce service s'adresse aux enfants des écoles de Renan, Sonvilier et Mont-Soleil, aux parents et aux enseignants.

Présence régulière dans les trois écoles. Le principe de confidentialité est respecté.

Médiation scolaire :

Moïra Jecker 079 729 92 72

moira.jecker@ephaut-vallon.ch

Ce service s'adresse aux enfants des écoles de Renan, Sonvilier aux parents et aux enseignants.

Présence régulière dans les deux écoles. Le principe de confidentialité est respecté.

Conciergerie

Renan : Kacia Liardet 079 576 28 45

Sonvilier : Hélène Christen 078 649 70 16

Mt-Soleil : Marc Jeanneret 079 833 18 31

SANTÉ / PRÉVENTION / ASSURANCES

1. Médecin

La visite médicale est prévue pour les élèves de 2H et de 6H.
L'examen porte sur la santé générale de l'enfant (ouïe, vue,...).

2. Dentiste

La visite dentaire est prévue pour tous les élèves de **1H à 8H**.
Les parents s'engagent à donner suite au diagnostic du dentiste.
Suivi consigné dans la carte dentaire.

3. DSS

Des cours d'éducation sexuelle facultatifs sont proposés par le DSS (Domaine de la santé sexuelle) aux classes de 6H et de 8H ainsi qu'une séance d'information aux parents des élèves de 1H à 4H, de 6H et 8H.

4. Santé

Merci de signaler un éventuel problème de santé (asthme, allergie).

5. Poux

En cas de découverte de poux, avertir immédiatement l'enseignant.
S'il détecte des poux sur un élève, l'enseignant avertit les parents.
Prévoir le traitement adéquat. Nous pouvons demander à l'élève de rester chez lui jusqu'à l'application du traitement.

6. Assurance/Accident

En cas d'accident à l'école, l'assurance accident privée de l'enfant doit être sollicitée. Prière de remplir une déclaration d'accident.
L'assurance scolaire peut fonctionner en complément.

7. Responsabilité civile

En cas de dégâts causés par un élève, les parents assument la responsabilité. Leur assurance RC privée prend en charge les dommages.

CONCEPT OMO

Il s'agit de l'ordonnance régissant les mesures de pédagogie spécialisée ordinaires et les mesures de soutien relevant de l'offre ordinaire de l'école obligatoire (OMO) gérée par la direction du cercle de l'enseignement spécialisé de St-Imier.

Le service psychologique pour enfants et adolescents (SPE) est le référent et conseiller pour l'octroi de mesures.

Chaque élève de notre établissement scolaire peut bénéficier des mesures suivantes :

Logopédie (orthophonie)

Intervention auprès d'élèves en difficulté de communication et de langage (prononciation, surdité, lecture, communication orale, difficultés orthographiques, dyslexie, ...)

Psychomotricité

Intervention auprès d'élèves présentant des difficultés dans la maîtrise de leur corps et dans leurs relations avec l'espace environnant.

Soutien pédagogique ambulatoire (SPA)

Soutien, en établissement scolaire, pour les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage dans un domaine spécifique.

Cours de français langue seconde (FLS)

Cours intensif et d'approfondissement pour les élèves allophones.

Classe d'introduction (Cdi)

Programme d'enseignement 3H dispensé sur deux ans destiné aux élèves qui ont besoin d'un temps d'adaptation plus long.

Classe à St-Imier.

Classe de soutien (CdS)

Programme d'enseignement adapté et individualisé proposé à des élèves en difficulté d'apprentissage. Classe à St-Imier.

Soutien d'élèves à haut potentiel (HP)

Accompagnement dans le développement des compétences intellectuelles et sociales pour les élèves ayant des capacités hors norme. Leçons ponctuelles.

Seul l'enfant concerné par le transport scolaire en question est pris en charge.

En cas d'indiscipline des élèves, leur comportement sera communiqué par les chauffeurs aux responsables du dicastère des écoles.

Au deuxième cas d'indiscipline concernant le même élève, une lettre rédigée par le Conseil parviendra aux parents.

Au troisième cas des mesures disciplinaires sont envisageables.

Trajet

Il est formellement interdit d'ouvrir les portes quand le bus est en marche.

Pendant le trajet, l'enfant reste assis, garde sa ceinture de sécurité et respecte les consignes du chauffeur.

L'enfant attend l'arrêt complet du bus avant de sortir calmement du véhicule.

Chaque élève est tenu d'adopter un comportement adapté pendant le trajet.

Contacts (en cas de problème)

Tatiana Tanner (Sonvilier)..... 079 469 73 45

Ginette Winkler (Renan)..... 079 680 33 00

PATROUILLE SCOLAIRE DE SONVILIER

Recommandations édictées par la commission scolaire de Sonvilier

Pour garantir la sécurité des enfants aux alentours du bâtiment scolaire, nous vous demandons de ne pas aller chercher vos enfants en voiture devant l'école, de vous parquer côté boulangerie et de traverser vers la patrouille afin de faciliter le passage des bus scolaires.

Les enfants se rendant à pied à l'école sont priés d'utiliser le passage pour piétons devant l'école où se trouve la patrouille.

Les patrouilleuses et patrouilleurs font traverser les enfants aux heures suivantes :

Matinde 07h50 à 08h20

Midide 11h40 à 12h05

Après-midide 13h15 à 13h45

⇒ Des patrouilleurs/euses sont régulièrement recherché(e)s !! ←

Vous pouvez vous annoncer à Diana Hug – 079 503 12 86

COMMUNICATION

PROCÉDURE APPLICABLE ENTRE ENSEIGNANTS ET PARENTS

Merci d'appliquer la procédure suivante :

- Prendre contact avec l'enseignant concerné.
- Si besoin, avertir le titulaire de classe.
- En cas de nécessité absolue, adresser une demande écrite à la direction qui convoque les intéressés.
- En dernier recours, avertir la Commission scolaire du domicile de l'élève par écrit.

Vos coordonnées

Merci de communiquer à la direction et dans les meilleurs délais toute modification d'adresse ou de numéro de téléphone.

ABSENCES ET DISPENSES

Une absence est excusée dans les cas suivants : maladie, accident, consultation chez le médecin ou le dentiste, événement familial.

En cas d'absence, prévenir l'enseignant concerné, le cas échéant, la direction d'école. Faute d'information, l'enseignant appellera les parents.

Un billet d'excuse est demandé au retour de l'élève.

DEMI-JOURNÉES DE CONGÉ

Les élèves ont droit jusqu'à cinq demi-journées de congé par année scolaire sans justification. Les parents préviennent le titulaire de classe dans les meilleurs délais.

DISPENSES

Les demandes de congé exceptionnel sont à soumettre par écrit à la direction de l'école quatre semaines à l'avance.

EJC—ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DE RENAN ET SONVILIER



L'EJC accueille les enfants de la 1H à la 8H, scolarisés dans les villages de Renan et Sonvilier. Ils sont encadrés par une équipe éducative diplômée.

Les enfants scolarisés à Sonvilier sont véhiculés par les bus scolaires à 11h45 - 13h20 - 15h20 et 16h10.

En début et fin de journée, les parents sont responsables des transports.

Horaire d'ouverture :

Lundi 6h30-18h00

Mardi 6h30-18h00

Mercredi 6h30-18h00

Jeudi 6h30-18h00

Vendredi 6h30-18h00

L'EJC est fermée pendant les vacances scolaires

Si vous souhaitez bénéficier de l'EJC ou pour toutes autres questions, vous pouvez prendre contact avec la directrice Madame Nadia Sommer.

Contact : EJC – Ecole à journée continue

Rue des Puits 6

2616 Renan

Mail : ejc@renan.ch

Téléphone : **032 962 65 07**

077 461 99 38

INTERNET À L'ÉCOLE

L'utilisation d'Internet dans nos écoles permet :

1. de chercher et de trouver de l'information liée aux sujets étudiés.
2. de réaliser des visites virtuelles (paysages, musées).
3. d'établir des communications avec d'autres écoles ou d'autres sites pédagogiques.

L'élève utilise Internet uniquement en présence d'un enseignant.

Il ne cherche que des informations spécifiques liées au travail en classe.

Sanction appliquée en cas de manquement

Interdiction d'utiliser l'outil informatique pour une durée déterminée.

Sites utiles

Exerciseur (culture générale) www.educlasse.ch

Mathématiques www.gomaths.ch

Révisions (Plan d'études romand) www.biceps.ch

Direction de l'instruction publique (DIP) www.bkd.be.ch

Commune de Renan www.renan.ch

Commune de Sonvilier www.sonvilier.ch

Ecole secondaire de St-Imier www.essimier.ch

VIE À L'ÉCOLE

1. *Je m'engage à laisser mes appareils électroniques privés éteints et invisibles.*

L'école ne porte aucune responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol des appareils. Si un élève ne respecte pas la règle, son appareil sera confisqué sur le champ. Les parents devront s'approcher de la direction pour le récupérer. Les parents sont responsables du contenu des appareils de leurs enfants.

2. Pour le bien-être des élèves, nous vous encourageons à ne pas fumer dans le périmètre scolaire.

3. Nous vous encourageons à privilégier les déplacements à pied.

4. L'école est un espace dédié aux élèves, les parents qui ont une communication importante ou un rendez-vous avec un enseignant sont autorisés à entrer dans le collège, sinon ils sont priés de rester dehors.

5. Sécurité aux abords du collège de Renan

Nous avons constaté que de plus en plus de parents viennent amener et chercher leurs enfants en voiture devant le collège.

Entre les voitures arrêtées sur la route, celles parkées mais dont le moteur tourne sans personne au volant et le va-et-vient des autres, la situation aux abords du collège devient problématique pour les enfants mais également pour les chauffeurs de bus scolaires, surtout en période hivernale.

Pour des raisons de sécurité, nous faisons donc appel au bon sens des parents pour qu'ils laissent la voiture à la maison ou sur les places de parc proches du collège et viennent, sauf cas exceptionnel, chercher leurs enfants à pied.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

« Votre délégué BPA pour Renan ».

INDEX

Absences.....	15	HORAIRE DU 1 ^{ER} JOUR.....	5
Assurance	8	Informations destinées	
Bibliothèques.....	7	aux parents.....	3
Bus.....	11	Inspecteur scolaire.....	3
Classe d'introduction.....	10	Logopédie	9
Classe de soutien	10	Logopédie (orthophonie)	7
Commissions d'école	3	Médecin.....	7, 8
Conciergerie	7	Natation.....	4
Congés	6	OMPP	9
Cours de français		Organisation	4
langue seconde.....	9	Orthophonie	9
Cycle 1	4	Patrouille scolaire	13
Cycle 2	4	Police	
Demi-journée.....	15	(éducation routière).....	7
Dentiste	8	Poux.....	8
Directions	3	Prophylaxie + infirmière.....	7
Dispenses.....	15	Psychomotricité	7, 9
DSS.....	7	Recommandations	11, 13
EJC Ecole journée continue.....	16	Responsable des écoles	3
Equipe pédagogique	4	Santé.....	8
Haut potentiel	10	Soutien pédagogique	
		ambulatoire	9
		Transports.....	11, 12
		Vacances	6
		Vie à l'école.....	19

